CREFOP Normandie
Commission ad hoc Pric
Compte-rendu réunion du vendredi 4 février 2022

#### Participants

Eric ANQUETIL : FO

Stella BASSET : ARML

Guillaume BEAURUELLE : Région Normandie

Sébastien CALLAUX : Rectorat

Jean-Paul CHOULANT : CFDT

Jean-Philippe DAMIANI : Pôle Emploi

François EDOUARD : FSU

Christine FARA : DREETS

Guillaume FOLLEA : Carif-Oref de Normandie

Emilie FORTIER : ARML

Kathy HARLAY : AGEFIPH

Nejib KAROUI : CFTC

Alexandre LEBARBEY : CGT

Alexandra MARION : DREETS

Philippe SCELIN : CPME

Séverine TOUCHARD : Région Normandie

#### Ordre du jour

1. Pacte régional, Point de réalisation 2021
2. 2019-2023 : Trajectoire financière, abondements, prolongation
3. Evaluation du Pacte régional : échanges
4. Informations diverses
5. Pacte régional : point de réalisation 2021

*Présentation Clarisse Dautrey. Cf. powerpoint.*

29 139 entrées en formation soit :

* 75 % de l’objectif régional
* +29 % par rapport à 2020
* 65 % de stagiaires cibles (+ 5 points que leur part dans la demande d’emploi)
* Forte mobilisation sur les dispositifs Orientation et Savoirs
* Filières prioritaires : BTP, Industrie, Informatique, Agriculture – travaux paysagers, Santé social soins personnels
* 84 % de taux de remplissage
* Forte mobilisation sur le plan jeune
* Une mobilisation à renforcer sur le public sénior
* Vigilance sur le public BOETH
* Clarisse DAUTREY précise que le Qualif. individuel vient souvent compléter l’offre de formation du Qualif. collectif. Elle signale également une action spécifique de délégation des moyens du Qualif individuel vers Pôle emploi pour renforcer les entrées en AIF (7 millions d’euros) avec une meilleure lisibilité pour les bénéficiaires.
* Jean-Paul CHOULANT souligne la nécessité de travailler sur la remobilisation des plus éloignés de l’emploi et l’effort qui est fait en ce sens.
* Jean-Philippe DAMIANI explique que les publics cibles entrent de plus en plus dans les dispositifs.
* Nejib KAROUI déclare que l’on est dans la bonne trajectoire et pose la question de la demande de formation dans les territoires ruraux.
* Clarisse DAUTREY répond que des travaux d’analyse sont en cours quant à l’identification de « zones blanches » de formation et, que des solutions permettant de déployer des formations au plus près des territoires et des besoins d’entreprises sont en cours de réflexion.
* Guillaume BEAURUELLE signale la demande du ministère du Travail que les filières prioritaires pèsent au moins 30 % de l’ensemble de l’offre proposée et que l’objectif est rempli puisque le taux est de 41 %
* Alexandra MARION précise que sur l’ensemble des entrées enregistrées par Pôle emploi, le cumul sur les secteurs stratégiques atteint 34 %.
1. 2019-2023 : Trajectoire financière, abondements, prolongation

*Présentation Clarisse DAUTREY. Cf powerpoint.*

* Année 2022 correspond au pic du pacte régional : engagement de 267,3 millions d’euros (effort propre + Pric avec effets du Plan relance jeune + Réduction des tensions)
* Année 2023 : engagement de 191 millions d’euros
* Enjeux : proposer des parcours supplémentaires (FEST…), faciliter l’accès à la formation des publics cibles, expérimenter sur les actions permettant de répondre aux difficultés de recrutement
* Alexandra MARION précise qu’il y a chaque année des écarts entre les programmations et les réalisations et présente le niveau de réalisation financière. Pour l’instant, les conventions 2019 et 2020, sur la base des éléments comptables présentés sont réalisées à plus de 80%. Chaque convention annuelle a une durée de 3 ans et la première sera soldée cette année.
1. Evaluation du Pacte régional : échanges

*Présentation Guillaume BEAURUELLE. Cf powerpoint.*

Deux axes : stratégie régionale (principe contractualisé avec l’Etat) et stratégie nationale d’évaluation du Pic (la Direction de la recherche, des études et statistiques du ministère du travail a mandaté trois cabinets dans 8 régions).

**Evaluation du Pacte régional**

* La cible des partenaires et acteurs de la formation (OF, partenaires sociaux, CEP etc…) a été sortie de l’évaluation du Pacte régional car prise en charge par l’évaluation nationale
* Cible de l’évaluation du Pacte régional : circonscrite aux enjeux de réponse aux besoins des publics cibles du Pic : repérage, mobilisation, accompagnement vers la formation et l’emploi, transformations de l’offre de formation etc.
* Deux phases :
* Evaluation : *avril à octobre 2022*
* Recommandations (intégration / évolution des expérimentations, bonnes pratiques au droit commun) : *novembre 2022 à janvier 2023*
* Un comité de pilotage
* Jean-Paul CHOULANT rappelle l’importance de recueillir l’expression des individus sur leurs parcours et notamment les freins à l’entrée en formation (cf. CEP). Une réflexion serait à mener sur les invisibles.
* Guillaume FOLLEA évoque l’enquête post-formation de la Dares auprès des demandeurs d’emploi bénéficiaires d’actions de formation dont l’exploitation a été confiée au Carif-Oref et qui pourra alimenter les travaux d’évaluation pérenne, notamment sur le volet qualitatif.
* Philippe SCELIN demande si d’autres évaluations de ce type existent dans d’autres régions et quelle sera l’articulation entre les deux évaluations (nationale et régionale).
* Guillaume BEAURUELLE et Clarisse DAUTREY répondent que l’évaluation du Pacte avait été énoncé en principe en Normandie dès le début de sa mise en œuvre. Concernant l’articulation avec l’évaluation nationale par la Dares, les mémoires techniques ont été analysés et concertés cet été pour éviter les zones de frottement, les doublons et la sur-sollicitation des acteurs. Il y a bien l’appropriation du Pic dans son ensemble au niveau régional (appels à projets, actions hors Pric) et les actions spécifiques au Pacte.
* Philippe SCELIN salue ce processus d’évaluation dans son ensemble.
* Jean-Paul CHOULANT salue la composition du Copil.

**Offre de service cabinet SAULEA-Pluricité**

* Evaluer la façon dont le Pic se déploie en Région
* Evaluer l’appropriation par les acteurs EFOP
* Identifier les transformations à l’œuvre
* Comprendre les évolutions et stratégies déployées, ce qui opère ou non
* Trois phases :
* Analyse documentaire
* Rencontres avec les acteurs EFOP
* Etudes de cas (trois bassins d’emploi)
* Processus de deux années (jusqu’à décembre 2023)
* Stella BASSET demande comment seront associées les missions locales et à quel niveau.
*La Région apportera une réponse ultérieurement, après échange avec le cabinet Sauléa-Pluricité et selon les éléments de leur note de cadrage.*
* Philippe SCELIN demande si l’étude de la dimension pédagogique est de nature à alimenter l’évaluation et si les organisations professionnelles seront interrogées.
* Guillaume BEAURUELLE répond que le périmètre de l’évaluation relève du cahier des charges de la Dares et que le cabinet Sauléa devra préciser les contenus. Par ailleurs, les branches professionnelles sont bien citées dans le mémoire technique du cabinet.
* Alexandra MARION
1. Informations diverses
* Jean-Paul CHOULANT cite une enquête réalisée auprès des bénéficiaires du dispositif démissionnaire, (498 réponses en Normandie) ainsi que l’Observatoire des transitions professionnelles qui dispose d’un site internet avec des pages régionales.
* Philippe SCELIN demande que le sujet des abondements individuels au compte personnel de formation (CPF) pour les demandeurs d’emploi et la stratégie de la Région soit discuté.
* Alexandre LEBARBEY rapporte la signature d’un accord de partenariat à venir entre la branche sanitaire et sociale et la Caisse des dépôts et consignations. Il confirme le besoin d’avoir une réflexion sur le sujet.
* Clarisse DAUTREY répond que la Région est très attentive au sujet mais qu’il y a encore beaucoup de problématiques techniques (rémunération des stagiaires etc…). Il y a aussi une réflexion à mener sur la question du contrôle et de la fraude au CPF. Cela pourrait être un sujet de la commission 2 du Crefop.
* Christine FARA précise que la DREETS est engagée sur un plan de contrôle de la formation professionnelle pour limiter la fraude au CPF.

**Prochaine commission ad hoc Pric**

***26 avril 2022 à 09h00***